

La Maison-Dieu, 183/184, 1990, 123-137

Antoine VERGOTE

EXORCISMES ET PRIÈRES DE DÉLIVRANCE

Point de vue
de la psychologie religieuse

LE diable est revenu sur scène aujourd'hui et il fait grand bruit. Des livres à succès racontent les histoires « véridiques » de ses agissements. Dans les émissions qu'y consacrent des chaînes de TV, des victimes et des « exorcistes » rapportent leurs expériences.

Rumeurs diaboliques

Encore ces voix publiques ne répercutent-elles que faiblement tout ce qui se dit dans le secret d'un lieu religieux. Les bureaux d'accueil de certaines églises sont impressionnés par le nombre de personnes qui viennent se plaindre d'actions diaboliques. Les demandes d'exorcisme se multiplient et dans les dio-

cèses où la fonction de l'exorciste était restée vacante, les évêques se voient obligés d'y pourvoir.

Fait remarquable : l'Église n'est pour rien dans la montée actuelle des croyances aux méfaits diaboliques. Depuis le Concile de Vatican II en tout cas, la catéchèse et la prédication gardent pratiquement le silence sur ce sujet. Aussi certains groupes de croyants, hostiles à l'esprit du dernier Concile, reprochent-ils à l'Église son silence sur le diable. D'autres, qui se défendent de toute volonté de diviser l'Église, estiment nécessaire d'enseigner à nouveau comme vérité révélée que nous sommes impliqués dans le combat entre l'Esprit de Dieu et le malin et ils regrettent que la pratique chrétienne ait délaissé « les moyens traditionnels » du combat contre le diable : eau bénite, prières de délivrance, petit exorcisme...

Que signifie l'actuelle résurgence des phénomènes diaboliques ? On conçoit difficilement qu'après avoir agi tout un temps de manière déguisée, le diable se rappellerait tout à coup à notre attention par ses fureurs. Bernanos pouvait dire à la raison critique que la ruse du diable est de se faire oublier ; la raison moins critique le dispenserait-elle maintenant d'agir avec ruse ? De toute évidence, il s'agit d'un phénomène de civilisation, ayant ses raisons psychologiques, sociales et religieuses. Des angoisses et des violences qui font irruption cherchent à se dire en se coulant dans des croyances religieuses disponibles, chrétiennes et autres. Dissocions donc fermement les questions théologiques concernant le diable du retour en force des croyances en lui. La question se pose même s'il est théologiquement concevable que le diable se donne à percevoir comme un événement du monde, alors que les signes discrets de Dieu ne sont lisibles que pour ceux qui entendent son message¹.

1. Sur toutes les questions que nous discuterons nous pouvons signaler l'étude que nous y avons consacrée dans *Dette et désir. Deux axes chrétiens et la dérive pathologique*, Paris, Seuil, 1978, pp. 267-304.

Réalité observable ?

Est-ce que dans certains cas du moins, on n'observe pas effectivement l'action du malin ? Il y a des exorcistes, des prêtres, des chrétiens bien formés, même des psychiatres qui en sont convaincus. Mais à bien analyser leurs argumentations, on aperçoit toujours le même saut logique entre l'absence d'une explication par des causes naturelles et la postulation d'une cause surnaturelle. En d'autres termes : on interprète des phénomènes qui échappent à la compréhension à la lumière de ce qu'on croit être une révélation divine. On peut accorder à ces croyants le droit d'*interpréter* comme diabolique ce qu'ils observent, non pas le droit de tenir pour réalité *empiriquement observable* l'énoncé de leur interprétation.

A cet égard, il y avait confusion épistémologique à mettre l'exorciste en garde contre les fausses possessions même s'il est bon de l'inviter à faire examiner par un expert en psychopathologie les personnes qui lui sont adressées ou qui se présentent d'elles-mêmes. En réalité, l'expert en psychiatrie n'observe jamais plus qu'un dérèglement de l'esprit, de l'affectivité et du comportement. Et dans nul cas, l'expert ne prétendra légitimement que la pathologie observée est entièrement intelligible. Toute psychopathologie résulte d'une longue histoire, personnelle et relationnelle, que même la psychanalyse ne peut que fort partiellement reconstituer. Dans certaines pathologies on a de fortes raisons de supposer l'interaction entre des facteurs neurobiologiques et psychologiques, mais l'énigme n'en est pas résolue pour autant. La distinction qu'on fait parfois entre la vraie et la fausse possession part donc d'une conception erronée de la psychopathologie. Apparemment on raisonne comme si certains cas étaient intelligibles parce que relevant de causes déterminées, ou neurobiologiques, ou psychologiques, ou des deux sortes de causalités combinées. Lorsque le diagnostic de schi-

zophrénie, de névrose hystérique ou de mélancolie (éventuellement de dépression) est porté par un psychiatre, on présume que le phénomène est expliqué, et qu'il faut soupçonner une fausse possession. Là où le diagnostic n'est pas sûr, la pathologie ne serait pas expliquable par des causes naturelles et il y aurait lieu d'envisager la possession. Or, il nous paraît évident que le psychiatre et l'exorciste qui voudraient ainsi trancher le débat feraient preuve d'un esprit peu scientifique.

On allègue des cas de croyants sincères chez qui l'anamnèse ne révèle pas de « sérieuses blessures psychologiques » et où les manifestations diaboliques seraient dès lors indéniables. Il y a effectivement des personnes qui n'ont pas jusqu'ici manifesté d'anomalies psychiques, qui désirent vivre leur foi, et qui se sentent soudainement dépossédées d'elles-mêmes et comme spectatrices de leur situation, et cela à plusieurs reprises. Elles sentent la haine et la violence s'emparer d'elles, les brûler intérieurement, au point qu'elles éprouvent comme une brûlure physique. Impuissantes à maîtriser la rage intérieure, elles veulent prier. Mais précisément le désir de prier suscite une immense hostilité envers Dieu. A ces moments, le langage religieux, en particulier l'assistance à l'eucharistie éveillent la nausée, voire une haine de Dieu qu'elles éprouvent radicalement contraire à leur disposition la plus personnelle. Il y en a qui « entendent » l'injonction du diable de faire un pacte avec lui et qui le font réellement. Il arrive aussi que certains, ayant perdu conscience, se mettent à vociférer des paroles dans lesquelles « on entend » le diable affirmer que, plus la personne voudra prier, plus il la tourmentera... De nos jours, des histoires de « possession » se reproduisent ainsi, qu'on croyait propres au passé culturel de l'Occident où à des civilisations plus « primitives ». Et on rappelle alors les vieux récits des pères du désert. Leur ressemblance avec les observations contemporaines semble confirmer rétrospectivement la véridicité des histoires anciennes et celles-ci semblent

à leur tour justifier le jugement de possession porté sur ces cas contemporains.

Quelque étranges que soient maints de ces cas, aucun fait observable ne contraint cependant de conclure à la possession. Tout psychanalyste sait quelle peut être la puissance de la haine, du désespoir et de la rancune en l'homme, qu'il soit incroyant ou croyant. Il sait également que chez le croyant et souvent chez celui qui se déclare incroyant, des mouvements de haine de Dieu peuvent être terribles. Dieu, en effet, défie radicalement la violence qui peut animer le désir de toute puissance. Il serait bien naïf d'attribuer ces forces psychologiques destructrices à la seule psychose ! Et seul celui qui n'a pas l'expérience d'une psychothérapie en profondeur peut penser que ces passions phantasmatiques ne peuvent pas cohabiter avec les dispositions qui ont permis de mener une vie socialement et religieusement normalement réglée. On pourrait illustrer cela par la haine infanticide qui possède une mère durant plusieurs semaines lors d'une dépression *post-partum*, alors que, dans une part d'elle-même, elle est heureuse et aime son enfant. Que quelqu'un lui dise qu'elle est possédée par le diable, elle le croira peut-être, surtout si elle appartient à un milieu préoccupé par ces croyances. Cette interprétation pourra même la soulager.

En réalité, pour affirmer que certains cas manifestent la possession diabolique, il faudrait poser l'hypothèse que toute haine destructrice et toute agression contre Dieu ou contre autrui sont causées par le diable. Mais alors il faudrait renoncer à vouloir distinguer ce qui est psychique de ce qui est diabolique.

Les consignes données à l'exorciste selon le rituel de Paul V, en vigueur jusqu'à nos jours retenaient comme signes d'une probable intervention diabolique le fait de parler une langue inconnue, de dévoiler des faits distants ou cachés, de faire preuve de forces qui dépassent les forces naturelles. Actuellement on devrait

se méfier de pareils signes. Les deux premiers ont fait l'objet d'études de parapsychologie et la vérification de ces prétendus faits paranormaux ne semble pas du tout assurée. Quant aux forces « non-naturelles », on a souvent pu les observer dans des cas de manie ; l'anormalité n'y a rien de surnaturel.

« Adjurer le diable »

Dans la conviction que l'Église a reçu de Jésus-Christ la puissance pour chasser le diable, l'exorciste s'adresse à lui, selon la tradition du rituel romain, en des formules qu'on appelle « impératives », ou d'« adjuration » (mais en donnant à ce mot un sens plus fort que celui qu'on lui donne aujourd'hui) : il commande au diable, l'esprit identifié par la seule haine de Dieu et par le pur mensonge, d'obéir à Dieu et de se soumettre à Jésus-Christ et à l'Esprit Saint. Prises à la lettre, ces formules d'exorcisme peuvent-elles avoir un sens allant plus loin que de s'adresser à la part de liberté dont dispose encore l'homme ? ou les formules appelées impératives ne seraient-elles que rémanence de conceptions anciennes, diffusées dans le peuple biblique comme dans nombre de civilisations anciennes, selon lesquelles des esprits plus ou moins malveillants hanteraient le monde. Il faut mettre au crédit de l'Église de tenir compte des données des sciences humaines, malgré la pression qu'exercent des groupes fondamentalistes. Malheureusement, elle se réfère à une conception désuète de la psychopathologie et à des signes relevant d'un esprit précritique. Cette situation appelle une réflexion théologique renouvelée qui s'appuie sur un examen critique de l'histoire de ces croyances.

Le combat spirituel

Nos questions critiques n'éliminent pas une prise en compte pastorale des croyances dans les agissements démoniaques. Nous voudrions plutôt inviter à une réflexion qui conduise à une pastorale faite en clarté.

Dissipons d'abord un malentendu qu'on rencontre chez certains spirituels. Tout en acceptant la compétence de la psychiatrie et de la psychologie pour les cas d'évidentes blessures psychologiques, ils voudraient soustraire d'autres cas de personnes « malmenées par le malin » aux explications par les « mécanismes » psychologiques. Si on étendait l'explication psychologique à tous les cas, disent-ils, on nierait la réalité du combat spirituel que le chrétien a à livrer. Dans les textes des pères du désert ils voient le paradigme de l'affrontement surnaturel avec le malin. Comme nous y avons déjà insisté, ce clivage entre la psychologie et le combat spirituel témoigne d'une conception peu avertie de la réalité psychologique. Les spirituels en question s'opposent avec raison aux psychiatres et aux psychanalystes qui réduisent trop rapidement les troubles de la vie religieuse à des affaires de gêne ou de sexualité refoulée. On ne leur répond cependant pas adéquatement en dissociant le spirituel du psychique. Le spirituel est d'ailleurs en jeu aussi bien dans les cas qui paraissent nettement pathologiques que dans les autres.

La référence soutenue au malin a certainement eu la vertu de donner du sérieux au combat spirituel. Ainsi, chez les mystiques, l'opposition entre Dieu et le malin a-t-elle servi de référence pour distinguer ce qui est tromperie de soi-même de ce qui est une inspiration venant de Dieu et conduisant vers Lui. Cependant, attentifs au combat spirituel et tout en redoutant les pièges du malin, les mystiques ne se sont jamais sentis infestés anormalement par lui. Si on les compare aux récits des pères du désert, on a bien le sentiment d'avoir affaire à un autre type de psychologie

humaine, solidaire d'un autre esprit culturel. Critiques des imageries et des pratiques de la religion populaire, les mystiques, en effet, poursuivent leur cheminement sous l'éclairage des données essentielles de la théologie et d'une anthropologie philosophique fortement articulée. Pour eux, c'est Dieu tel qu'Il s'est révélé qui donne toute la signification à la polarité Dieu — diable. Ce dernier n'est évoqué que comme le contraire de Dieu, son antagoniste. Aussi bien est-ce dans leurs propres tendances et représentations qu'ils pourchassent ce qui est contraire à Dieu. Leurs références à l'antagoniste de Dieu ne font que renforcer leur vigilance, car leur conviction est que le diable, par son action subtile et dissimulée, renforce leurs propres tendances à se leurrer sur eux-mêmes et à méconnaître Dieu. La conception chrétienne du combat spirituel n'implique donc pas le recours à des rites particuliers pour libérer du malin.

N'est-il pas significatif également qu'en décrivant le suprême combat spirituel que Jésus a livré lors de sa passion et de sa mort, les textes réellement historiques des évangiles ne mentionnent plus de tentations diaboliques analogues à celles des récits symboliques sur le début de la vie publique de Jésus ? Renoncer à tout signe visible de sa puissance divine, accepter sans amertume la trahison, éprouver sensiblement et affectivement la haine de ceux pour qui il avait voulu le bien, entendre l'arrogant rejet de son Dieu qu'il avait offert aux hommes, faire confiance à son Père qui se tait : c'est dans cette ultime kénose que Jésus accomplit les exigences de l'amour « jaloux » de son Dieu. Le récit figuratif des tentations inaugurales ne faisait qu'annoncer en allégories la réalité du combat spirituel qu'est la passion christique. Si les mystiques s'y réfèrent, il ne reste pas moins que la passion du Christ est pour eux le haut modèle d'une mystique de l'amour qui entend répondre à l'invocation que leur adresse l'amour divin. Et comme il en est du récit des tentations de Jésus, le diable leur sert de figure paradigmatique des

puissances humaines contraires à la kénose de l'amour : les mirages de l'imaginaire affectif, l'impatience déçue et révoltée, surtout la présomption de l'esprit.

Pour une juste appréciation du combat spirituel on peut encore s'instruire des anciennes histoires d'exorcisme. Leur longue durée était en réalité le combat soutenu que livrait l'exorciste avec les complaisances largement inconscientes que les « possédés » entretenaient avec leurs diables au corps et dans le corps. Ces procédés combinaient les efforts pour les conduire progressivement à la conversion et pour les amener par étapes à reconnaître les tendances par lesquelles ils (elles) se faisaient les allié(e)s des violences et des mirages de leurs diables. Cette deuxième face, nettement psychologique, se compare parfaitement à ce que de nos jours nous appelons « psychothérapie ». Au lieu de séparer le spirituel et le psychique, ces procédés les combinaient, comme le font des techniques de guérison analogues dans d'autres cultures où la sécularisation n'a pas fragmenté l'unité de la civilisation et de l'être humain.

Que pour des raisons théologiques on croie ou non aux actions du diable, seul importe le combat spirituel que l'homme livre avec lui-même et avec Dieu. La théologie n'affirme-t-elle d'ailleurs pas que, de toutes façons, Dieu ne pourrait jamais permettre au diable, qu'en malmenant l'homme, il le prive de sa liberté devant sa conscience et devant Dieu ? S'il n'en était pas ainsi, comment pourrait-elle affirmer la victoire du Christ sur l'esprit du mal ? On n'aurait plus affaire alors à l'« énigme théologique » d'un Dieu qui permet certaines entreprises diaboliques opposées à sa volonté de salut, mais à une franche contradiction !

Une pratique pragmatique

Il est des gens d'Église qui se méfient encore des explications que présente la psychologie de ces phénomènes étranges que sont les sortilèges et les pos-

sessions diaboliques. Certains y flairent un rationalisme qui, depuis le siècle des Lumières, infeste notre culture. Ce rationalisme menace effectivement d'obscurcir, même dans le milieu des croyants, le noyau de la foi chrétienne : l'incontournable nécessité de livrer un combat spirituel pour accéder à Dieu tel qu'Il se présente à l'homme tel qu'il est : un être, certes, capable de Dieu, mais pas spontanément ajusté à Lui. A cet égard, le silence de certains éducateurs et pasteurs sur le combat spirituel est plus marqué par le rationalisme des Lumières que la discrétion concernant les agissements supposés du diable. Le malentendu sur la psychologie s'aggrave lorsque, trop peu informé, on applique volontiers des catégories dichotomiques qui divisent les hommes en psychologiquement sains et malades. En outre, héritier malgré soi du rationalisme, on adopte souvent la conception dualiste de l'homme selon laquelle la maladie psychologique serait en réalité l'effet d'un dérèglement neurobiologique. Bien des préconceptions rendent ainsi difficile une juste appréciation de ce qui se passe dans l'invasion inattendue des multiples diableries.

Nous ne pensons pas que la seule psychologie explique ce phénomène, car il a lieu à l'intérieur d'une civilisation où les textes et les images venant d'antiques croyances présentent l'idée d'esprits malveillants qui rôdent dans le monde. Des livres, des films et des informations sur d'autres civilisations rendent de l'actualité à ces croyances en présentant toutes sortes de pratiques de magie noire et de défense par la magie blanche, de conjurations et d'exorcismes exercés par des magiciens, sauvages ou attitrés par leur religion.

Les représentations diaboliques qui rôdent ainsi dans notre milieu culturel rencontrent les angoisses particulières de notre temps qu'alimentent plusieurs sources. Notre époque se caractérise par un désir extrême de bien-être matériel, corporel, affectif et social et par un souci exacerbé de se prémunir contre ce qui fait

ombrage au désir de bonheur. On voudrait être le maître de sa propre demeure, corporelle, affective et sociale et on ne se résigne pas aux aléas qui perturbent la vie. Pour leur part, bien de ceux qui désirent répondre à l'appel de Dieu s'éprouvent intérieurement déchirés entre, d'une part, les sollicitations d'un monde athée, superbe dans sa suffisance humaine, avide de plaisir, et, d'autre part, la vérité divine qui lui est contraire. Partagés entre deux appartenances, ils acceptent difficilement leur partition interne comme la destinée normale du chrétien.

Dans pareille situation, l'angoisse trouve un allègement à pouvoir nommer la figure qui perturbe la paix exaspérément recherchée. Contrairement à ce qu'a prétendu un rationalisme étriqué, l'expérience psychologique montre que, plutôt que de causer les angoisses, la croyance aux agissements du diable les calme. Elle permet de s'expliquer les craintes qui, sinon, seraient innommables, d'imputer à un facteur identifiable les causes de malheurs inexplicables, de désigner à l'extérieur l'ennemi qui porte à l'intérieur la lutte contre l'appel de Dieu. Un même processus psychologique de transfert sur un ennemi est ainsi en jeu sur une ligne qui va des sortilèges diaboliques les plus populaires au combat spirituel avec l'antagoniste de Dieu.

L'effet bienfaisant de la croyance aux esprits malveillants peut évidemment se retourner en son contraire, lorsque se crée un climat de hantise persécutrice. La croyance au diable partage la bien connue ambivalence du *pharmacon*. On l'a observé aux siècles de « la grande peur » en Occident chrétien. A l'intérieur du christianisme, cette obsession du diable est d'autant plus néfaste, psychologiquement et religieusement, que lui est associée l'angoisse de l'éternelle damnation.

Les rites de conjuration et d'expulsion des mauvais esprits, pratiqués par de très nombreuses religions, ont leur efficacité thérapeutique précisément parce que la croyance aux esprits a déjà un effet psychologique.

Remarquons en plus que, dans beaucoup de religions, la recherche et l'aveu des fautes par lesquelles on s'est prêté à l'action des esprits font partie du rite. Celui-ci conjoint ainsi un mode de conversion religieuse et un procédé de guérison, somatique et/ou psychologique. En diverses modalités le christianisme a pratiqué les mêmes rites, pour les mêmes causes et avec les mêmes effets bienfaisants. Il l'a longtemps fait publiquement et sans la prudence qu'il y met de nos jours, parce que les croyances aux esprits malveillants étaient partagées par le milieu culturel.

Pour une attitude pastorale

Il n'est décidément pas aisé de déterminer une attitude pastorale appropriée à notre temps. Une orientation peut sans doute se dégager de ce qui précède. Nous croyons que trois principes devraient la commander : premièrement, la conviction qu'aucun signe empirique ni aucune affirmation de la personne elle-même ne permettent de vérifier quelque action que ce soit du diable ; deuxièmement, la certitude théologique que, dans tous les cas de demande de délivrance, la foi est engagée et doit être promue, qu'elle soit entravée par le poids des croyances superstitieuses ou qu'elle soit impliquée dans un grave combat spirituel ; troisièmement, le devoir des pasteurs de recevoir avec compréhension bienveillante la demande des personnes en détresse.

Lorsqu'il est question de sortilèges, nous ne croyons pas abusif que, dans certains milieux, le prêtre réponde à la demande d'intervention en recourant aux anciennes pratiques d'une médaille bénite ou de l'aspersion avec l'eau bénite ; à condition, bien sûr, que l'occasion soit saisie pour communiquer la confiance fondamentale que le chrétien doit garder en Dieu lors des inévitables épreuves de la vie. Seul importe que les gens soient

apaisés et raffermis dans leur confiance en Dieu en recevant sa bénédiction.

Lors d'une demande d'exorcisme de la part d'une personne qui se croit possédée, l'investigation des signes de la vraie possession ne nous paraît jamais se justifier, pour les raisons exposées plus haut. Ce qui a sens, c'est d'examiner avec la personne la signification pour elle de sa conviction, sans toujours la mettre en question, et certainement pas au départ. Dans certains cas, les entretiens ne l'entameront jamais. Il nous paraît peu indiqué de la discuter. Ou bien elle disparaîtra d'elle-même par la prise de conscience progressive que le mal naît des tendances plus fortes que la meilleure volonté ; ou bien, pour des raisons que les entretiens les mieux conduits ne pourront jamais élucider, la personne maintient sa conviction que le malin qui l'habite la déchire intérieurement. Un rite du style exorciste peut alors être salutaire s'il est préparé et suivi par une progressive thérapie qui est tout à la fois religieuse et psychologique. Pour que ce processus soit accompli en vérité, il est indiqué que ce rite ne soit appliqué qu'en privé ou dans le cercle restreint des familiers. En public, il perdrait la signification qu'il peut encore avoir actuellement. Mais on voudrait que toute formule impérative soit supprimée dans ce rite et que les formulations dépréciatives ne mentionnent que rarement les actions diaboliques et cela seulement en des formulations conditionnelles.

Dans notre perspective, l'exorciste n'a pas à se demander si la personne est psychologiquement malade ou pas, à l'exception, bien sûr, des cas où le délire exclut toute possibilité d'un véritable entretien sur la foi. Sinon, il s'agit toujours de personnes perturbées par une sérieuse lutte intestine, quel que puisse être le diagnostic psychiatrique. Ce qui importe, c'est que le rite effectué à l'intérieur d'un accompagnement psychologique-religieux rassure, donne confiance en Dieu et fasse descendre sur la personne la grâce demandée à Dieu.

La prière de délivrance que pratiquent certains groupes charismatiques mériterait une étude à part. Pour autant que nous soyons bien informé, ce rite nous paraît spirituellement approprié et psychologiquement sain dans bien des groupes appartenant aux Églises catholique et luthérienne. Il est significatif que la plupart du temps la demande de la prière de délivrance y fasse suite à un sérieux progrès de vie chrétienne, au moment donc où l'épreuve proprement spirituelle place devant un choix mûri et décisif. A ce moment l'alternative de Dieu et de son contraire donne une consistance auparavant insoupçonnée à la polarité de Dieu et de son antagoniste. Il y a cependant bien des groupes charismatiques où le même cheminement spirituel ne s'accompagne pas de la croyance réaliste à l'influence du malin. Dans ce domaine, l'Esprit laisse aux enfants de Dieu leur liberté !

Une pratique telle que nous la proposons demande évidemment certaines qualités tout à la fois humaines et spirituelles chez l'exorciste ou chez le prêtre qui a affaire à de tels croyants. La formation théologique et la fermeté de la foi n'y suffisent pas. Il lui faut l'intelligence affective et raisonnée des extraordinaires puissances de haine, de ressentiment, de déréliction qui peuvent tordre l'âme humaine dans les relations à autrui et à Dieu². Il lui faut aussi l'intelligence de l'énorme pouvoir que peuvent avoir les hommes de méconnaître ce qui les déchire ainsi. Enfin, il faut savoir d'expérience que le dépassement de pareilles luttes intérieures demande un très long effort et une grande tolérance confiante envers soi-même. Même appliquée avec la prudence enseignée par l'Église, la foi dans l'efficacité du rite ne doit jamais être séparée de l'attention aux implications psychologiques. Faute de quoi elle pourrait faire obstacle aux dispositions que nous venons de signaler. La répétition de l'exor-

2. Nous pouvons renvoyer à ce que nous avons écrit à ce sujet dans *Religion, Foi, Incroyance. Étude psychologique*, Bruxelles, Mardaga, 1984, pp. 212-238.

cisme n'est alors qu'un pauvre expédient, ayant quelque effet psychologique et religieux bienfaisant. On a quand même quelques doutes sur la compréhension de l'humain et de Dieu de ceux qui appliquent à répétition l'exorcisme, sans même que, dans cette guerre de tranchées, l'Esprit emporte toujours la victoire espérée. Dieu permet-Il alors mystérieusement au diable de maintenir son investissement en dépit des coups de force de l'Esprit ? La représentation d'un dieu-shaman n'est pas une heureuse métaphore théologique.

Antoine VERGOTE

L'ANGE DE FEU

UN CAS DE POSSESSION MIS EN OPÉRA

UN opéra autrement structuré que le découpage classique entre ouverture, récitatifs, airs, chœurs, tel est *L'Ange de feu* de Serge Prokofiev, dont l'année 1991 fêtera le centenaire de la naissance (1891-1953).

Comme il l'avait déjà pratiqué dans ses opéras précédents : *Magdalena* (1913), *Le Joueur* (1815-1927), *L'Amour des trois oranges* (1919), Serge Prokofiev, dans *L'Ange de feu*, opéra en 5 actes et 7 tableaux (1919-1927, opus 37) donne la prédominance aux récitatifs, à un style proche de la parole-en-musique où le chant déclamé domine et où de nombreux leitmotivs musicaux sont mis en valeur.

S'il est question de cet opéra — objet bien inattendu dans ce numéro de *la Maison-Dieu* — c'est parce qu'il traite magistralement d'un cas de possession soumis à l'exorcisme, avec d'ailleurs une issue fatale. Prokofiev